

FONCTION DU POSTE : MAITRE DE PORT

PVDUT 18/146 – MAITRE DE PORT

SITUATION DANS L'ORGANIGRAMME

| | |
|-----------------------------|---|
| NIVEAU METROPOLITAIN | |
| CABINET | |
| DGS | |
| DGA | |
| DGA Déléguée | |
| Direction | |
| Direction Adjointe | |
| Service | |
| Résidence Administrative | 58 Bd Charles Livon – 13007 MARSEILLE |
| Adresse professionnelle | |
| Hiérarchie | N+1 |
| | N+2 |
| NIVEAU TERRITORIAL | |
| CABINET | |
| DGS | DIR GENERALE DES SERVICES |
| DGA | POLE VALORISATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN DU TERRITOIRE |
| Direction | DIR DES PORTS |
| Direction Adjointe | |
| Service | DIPOR SERV CAPITAINERIES |
| Division | |
| ZG | DIPOR PORT DU VIEUX PORT |
| Résidence Administrative | |
| Adresse professionnelle | CAPITAINERIE DU VIEUX PORT QUAI MARCEL PAGNOL - 13007 - MARSEILLE |
| Hiérarchie | N+1 |
| | N+2 |

CONDITIONS DE TRAVAIL**Modalités particulières de travail**

- Horaires variables
- Port d'une tenue de travail/uniforme
- Travail de nuit, week end et jours fériés possibles

Relations fonctionnelles

- Collaboration avec les membres de l'équipe
- Contacts avec le secteur associatif
- Contacts avec sa hiérarchie
- Relations avec des fournisseurs
- Relations avec les élus

Moyens mis à disposition pour l'exercice des missions

Matériel informatique, logiciels spécifiques

Moyen nautique

Moyens bureautiques

Equipements de Protection Individuels**Suivi médical renforcé**

Non

MISSIONS

Gérer l'activité du port et des ports rattachés à la capitainerie et diriger une équipe.
Faire respecter la réglementation applicable sur l'espace portuaire.

ACTIVITES**Activités principales**

Coordonner et gérer l'ensemble des ressources et moyens techniques liés à une installation portuaire.
Conseiller et apporter son aide à la décision en matière d'exploitation, d'aménagement et de développement des infrastructures portuaires.
Organiser l'entretien et de la maintenance des installations.
Assurer la relation clientèle et les relations publiques.
Gérer les moyens techniques et budgétaires.
Manager et encadrer les équipes portuaires.
Consulter les fournisseurs.
Rédiger et suivre les demandes de bon de commande.
Suivre la mise en condition opérationnelle des infrastructures et matériels du port.
Assurer la sécurité et police du plan d'eau et des terre-pleins
Effectuer la gestion du personnel.
Gérer les petits ports rattachés à la capitainerie.

Activités secondaires

Participer à l'établissement des projets de budgets.
Gérer le matériel portuaire (bateaux de servitude, VL...)
Encadrer le personnel saisonnier.
Participer à la coordination des activités nautiques.
Tenir la fonction de suppléant dans les régies de recettes et d'avances .
Participer à la lutte anti-pollution (Polmar).

Activités futures liées aux compétences transférées

COMPETENCES REQUISES

| Compétences transversales | Compétences Métier | Compétences comportementales |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Aider à la décision- Compétences de base (lecture, écriture, calculs)- Comprendre et s'exprimer dans une ou des langues étrangères- Encadrer et diriger une équipe- Être familier avec l'environnement du secteur d'activité- Gérer les relations publiques- Maîtriser l'outil informatique | <ul style="list-style-type: none">- Connaître le langage marin et les bateaux- Connaître les principes des engagements comptables- Connaître les règles de l'achat public- Connaître les techniques de matelotage- Fonctionnement des régies d'avances, de recettes, dépenses | <ul style="list-style-type: none">- Aisance relationnelle- Esprit d'équipe- Rigueur, précision |

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

| | |
|--------------------------------------|---|
| Cadre d'emplois : | TECHNICIENS TERRITORIAUX |
| Diplôme(s) : | <i>Baccalauréat</i> |
| Formation(s) obligatoire(s) : | |
| Permis : | <i>Permis bateau</i> |
| Habilitations : | <i>Habilitation électrique</i> |
| Expérience requise : | <i>Assermentation SST Savoir nager. Maîtriser les gestes de premier secours</i> |

NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE

OUI NON **Nombre de points : 15** **Libellé : 119 encadrement de proximité**
(si contractuel = non)

[Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :](#)

A la Direction Adjointe de l'Emploi, des Compétences et de la Formation :
Madame Carine CATUOGNO, Conseiller en recrutement-mobilité – 04 91 99 74 10
Madame Sandrine CHIARAZZO, Assistante de gestion recrutement mobilité - 04 91 99 74 65

A la Direction Pôle Valorisation et Développement Urbain du Territoire :
Monsieur Philippe LEFORT, Directeur Ressources 04 95 09 55 22
Monsieur Jérôme MARTIN, Chargé de mission 04 95 09 50 72

DATE LIMITE DE DEPÔT DES CANDIDATURES : 27 juillet 2018